

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 04525

Numéro SIREN : 823 113 360

Nom ou dénomination : 2DST

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2020 sous le numéro de dépôt 27613

**2DST**

**Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros**

**Siège social : 2, Place du Général Sarrail  
33000 BORDEAUX**

**823 113 360 R.C.S. BORDEAUX**

\*\*\*\*\*

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2020**

L'an deux mille vingt,

Le quinze Octobre,

A dix heures,

Les associés de la société 2DST se sont réunis en Assemblée Générale, 2, Place du Général Sarrail, BORDEAUX (33000), sur convocation faite par le Président à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'Assemblée est présidée par **Madame Sophie DELACOUR épouse DUMONT**, en sa qualité de Présidente de la Société.

**Monsieur Thierry DUMONT** est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1 000 actions sur les 1 000 actions ayant le droit de vote.

La Présidente de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant plus de la moitié des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- la lettre de démission de Madame Sophie DELACOUR épouse DUMONT, Présidente,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

SD TD

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Démission de Madame Sophie DELACOUR épouse DUMONT, en qualité de Présidente,
- Démission de Monsieur Thierry DUMONT, en qualité de Directeur Général,
- Nomination de Monsieur Thierry DUMONT, en qualité de Président,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Madame Sophie DELACOUR épouse DUMONT de son mandat social de Présidente de la Société, à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 2020.

L'Assemblée Générale remercie Madame Sophie DELACOUR épouse DUMONT pour l'ensemble des services apportés à la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Thierry DUMONT de son mandat social de Directeur Général de la Société, à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 2020 et décide de le nommer en qualité de nouveau Président,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide, suite à la résolution précédente, de nommer en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée et à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 2020 :

Monsieur Thierry DUMONT  
Né le 2 mai 1960 à BEAUVAIS (60)  
De nationalité française  
Demeurant à CARCANS (33121), 1, impasse du rucher

SD

TD

Monsieur Thierry DUMONT accepte les fonctions de Président de la Société et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Monsieur Thierry DUMONT exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Monsieur Thierry DUMONT percevra une rémunération dont les modalités de fixation et de règlement seront déterminées par une décision ultérieure.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



#### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

<p><b>Madame Sophie DELACOUR épouse DUMONT</b> <i>Associée</i></p> 	<p><b>Monsieur Thierry DUMONT</b> <i>Associé</i></p> <p>« Bon pour acceptation des fonctions de Président »</p> <p><i>Bon pour acceptation des fonctions de Président.</i></p> 
--	---

SD TD